

**Publication « ACTU-RECHERCHE »**

**Charte éditoriale**

**1) Ligne éditoriale**

*ACTU-RECHERCHE* est une publication (imprimée et en ligne) destinée à présenter sous forme synthétique et pédagogique les principaux résultats de certaines recherches soutenues par la Mission de recherche Droit et Justice.

Elle s'inscrit dans une perspective de valorisation des travaux et de diffusion des connaissances scientifiques.

Ses principales cibles sont les responsables d'administration centrale (décideurs publics) et les professionnels du droit et de la justice. Au-delà, elle s'adresse aussi aux chercheurs, étudiants et journalistes.

L'objectif étant de rendre les résultats des recherches accessibles, la rédaction doit être la plus efficace et la plus pédagogique possible.

**2) Processus éditorial**

- La Mission de recherche Droit et Justice recueille un accord de principe pour la publication des résultats de leurs travaux dans *ACTU-RECHERCHE* auprès des responsables scientifiques de l'équipe de recherche dont elle souhaite valoriser le rapport final.
- Les responsables scientifiques de la recherche soumettent une première version de la synthèse des résultats, de la présentation de la méthodologie et des auteur.es de la recherche, ainsi que des propositions bibliographiques ou documentaires, selon les consignes éditoriales adressées par la MRDJ.
- La MRDJ propose, dans une optique de communication externe, aux responsables scientifiques d'éventuels ajustements du texte, ainsi que des éléments de mise en valeur (exergues, encadrés).
- Elle communique aux responsables scientifiques une proposition de résumé, rédigée par ses soins, pour la première page de couverture du numéro.
- Les responsables scientifiques communiquent leurs éventuelles observations sur le résumé et les ajustements proposés. La Mission prend celles-ci en compte dans les limites du respect des objectifs de communication externe.
- L'OURS de la publication précise que le résumé a été rédigé par la MRDJ.

- Le texte relu est maqueté et diffusé par la Mission de recherche Droit et Justice, et notamment publié sur son site Internet.

### **3) Recommandations aux auteurs**

Le texte proposé, pouvant être rédigé à partir de la synthèse du rapport final, doit privilégier la mise en valeur des résultats de la recherche (la méthodologie étant présentée dans un encadré dédié).

La rédaction devant s'adresser à un large public de non spécialistes, il convient de « vulgariser » le propos autant que possible et de privilégier plusieurs entrées de lectures (exergues, encadrés, schémas, etc.).

Les encadrés peuvent présenter des préconisations, focus, points-clés, clés de lecture des graphiques, etc.

### **4) Consignes éditoriales**

La publication prévoit 3 niveaux de titres : titre principal, sous-titre (éventuellement) et intertitres.

Les schémas, graphiques ou autres illustrations seront reproduits en blanc sur fond bleu.

Les notes de bas de page sont possibles.

#### Structure et calibrage

8 pages (sauf pour les numéros valorisant plusieurs recherches ou numéros spéciaux).

1<sup>ère</sup> page : résumé d'environ 2 400 signes (Espaces comprises) rédigé par la Mission

Pages 2 à 7 : 27 000 signes (Espaces comprises) si pas de schémas, rédigés par les responsables scientifiques.

L'encadré présentant la méthodologie est positionné en page 7 (avant dernière page).

Page 8 (dernière page) : lien vers le rapport intégral, présentation des auteurs, bibliographie sélective, rédigées par les responsables scientifiques.

La bibliographie doit être courte (une quinzaine d'entrées maximum).

#### **Numéros publiés et abonnement :**

<http://www.gip-recherche-justice.fr/les-actu-recherche/>